

### Etape du parcours de certification

C1

Accompagner les personnes dans leur orientation, leur insertion, leur évolution professionnelle avec la démarche éducative expérientielle/ADVP (Répertoire Spécifique FRANCE COMPÉTENCES RS2219)

Focus

Vous êtes formé(e) à l'ADVP et vous avez débuté des accompagnements avec cette méthode. Vous vous posez des questions pour mettre en œuvre cette approche éducative expérientielle dans le cadre du bilan de compétences. Vous souhaitez **VOUS CENTRER SUR LA PERSONNE**, vous adapter à sa singularité et être un conseiller qui propose un cheminement où la **LIBERTÉ DE CHOIX** est omniprésente.

Nous vous proposons une formation pour approfondir vos connaissances, **ENRICHIR VOTRE PRATIQUE ET FAIRE PREUVE DE CRÉATIVITÉ**. Vous vivrez de **NOUVELLES EXPÉRIENCES** et pourrez ainsi faire de nouvelles découvertes à toutes les phases du bilan de compétences !

### Objectifs pédagogiques

Utiliser la Démarche Educative Expérientielle/ADVP pour accompagner des personnes dans leur bilan de compétences. Développer votre imagination pour créer et/ou adapter des outils éducatifs. Connaître les étapes du bilan et adapter les activités en fonction du contexte et de la personne. Analyser les composantes de l'écrit de synthèse.

### Compétences visées

Définir le cadre historique, juridique et déontologique du bilan de compétences. Situer les différentes phases du bilan de compétences au regard de la Démarche Educative Expérientielle / ADVP. Identifier et utiliser les outils pouvant être utilisés en bilan de compétences. Adapter et créer des outils éducatifs mobilisables en bilan de compétences. Construire une progression pédagogique en utilisant la Démarche Educative Expérientielle/ADVP et en combinant différents modes d'intervention. Mettre en œuvre cette progression dans son contexte institutionnel. Rédiger une synthèse de bilan de façon éducative, avec et pour la personne, et conforme à la réglementation.

### Contenu

A partir des représentations et connaissances des participants : origine, cadre juridique et déontologique, objectifs du bilan de compétences

Si besoin, rappel sur la **Démarche Educative Expérientielle / ADVP** : différence entre démarche experte et démarche éducative en bilan de compétences, les marges de manœuvre du professionnel, la posture et les attitudes du professionnel, la prise en compte de la singularité de la personne, etc.

**Les phases du bilan de compétences**, leurs objectifs et les thèmes abordés dans chaque phase. Les liens avec l'ADVP **Le rôle et la place de l'outil** dans l'entretien de bilan, son **adaptation à la personne accompagnée**.

Les articulations des différents modes d'intervention et « l'entre-deux » entretiens : présentiel/distanciel, temps d'expérience et temps de retour sur expérience (vécu, traitement, intégration de l'expérience), consignes

#### La création et l'adaptation des outils :

- Les règles de base du fonctionnement créatif
- La stratégie du détour pour questionner, analyser et imaginer des solutions

**Le rôle et la place de l'écrit** : au fil des entretiens, dans l'entre-deux et pour l'écrit de synthèse

### Intervenant

**Patrick CHAFFAUT** - Psychologue du travail du CNAM (clinicien du travail). Accompagnateur et formateur, praticien de l'approche éducative. Expérience d'intervention à l'université et en école d'ingénieurs. Accompagne tout type de public en individuel et en groupe. Forme des professionnels de l'accompagnement et des professeurs d'université. Co-auteur du guide «Validation de Projet».

### Pré-requis

Avoir validé la formation «ADVP et la Démarche Educative Expérientielle en orientation»

### Public

Professionnels de l'accompagnement, ayant été formés à la démarche éducative expérientielle et à l'ADVP (minimum 6 jours)

### Méthode

La formation est à dominante pratique. Elle associe :

- des apports théoriques sur le bilan de compétences avec des rappels sur l'approche éducative et l'ADVP si besoin
- des exercices et mises en situations et leur analyse
- des temps d'échanges

### Evaluation

A l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant afin qu'il évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. En revanche, compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'est pas réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

### 1 ouvrage



28h

1 080 €  
(prix en inter)